

Image not found or type unknown



Association culturelle, expositions et ventes d'oeuvres

Par **Marinemd14**, le **03/01/2017** à **18:07**

Bonjour,

Je viens de monter une association culturelle ayant pour but d'organiser des expositions d'art contemporain le temps de week-end.

Durant ces week-end les artistes souhaitent mettre en vente leurs oeuvres. L'association a-t-elle le droit de toucher un pourcentage (20%) pour son fonctionnement ?

Merci d'avance de votre aide !